

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Journée de consultation sur les hydrocarbures Mieux vaut réduire que produire

Montréal, le 15 juin 2015 – Aujourd'hui a lieu à Québec l'ultime séance de consultation sur la nouvelle Politique énergétique qui porte cette fois sur les hydrocarbures. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) en profite pour revenir à la charge pour inviter le gouvernement à s'investir avant tout dans un plan de réduction de la consommation de pétrole, dans l'optique de favoriser la transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone.

La priorité des priorités

Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, rappelle que « notre dépendance nous coûte collectivement 18 milliards de dollars par année pour acheter des produits pétroliers et 9 milliards de plus pour acquérir des véhicules. Cette dépendance au pétrole a en plus des impacts majeurs sur la santé publique, notre environnement et nos infrastructures. La combustion de pétrole est aussi responsable de la majorité des émissions de gaz à effet de serre (GES) québécoises. »

Le RNCREQ dévoilait d'ailleurs en novembre dernier une étude portant sur les bénéfices économiques d'une réduction de la consommation de pétrole. L'étude révèle que si le Québec réduisait de 16 % sa consommation de pétrole d'ici six ans dans le secteur des transports routiers, il améliorerait significativement le solde de sa balance commerciale. En effet, c'est 20 milliards de dollars en six ans qui, au lieu d'être envoyés à l'extérieur du Québec, stimuleraient l'économie d'ici, le développement régional, de même que la création d'emplois. On estime d'ailleurs à plus de 130 000 les emplois directs et indirects qui seraient créés. En transformant leurs habitudes de consommation, les ménages québécois pourraient de leur côté réaliser des économies de 2 000 \$ à 4 000 \$ par année, soit suffisamment pour presque doubler le budget qu'ils accordent aux loisirs.

La réduction de la consommation de pétrole : un consensus fort

Récemment, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, reconnaissait qu'« il y a un consensus désormais au Québec sur la nécessité de réduire la consommation de pétrole ». L'Alliance pour une économie verte au Québec, SWITCH, qui regroupe des organisations issues des milieux économiques, financiers, associatifs et environnementaux déclare elle aussi que « la réduction de la consommation de pétrole, dans une perspective de transition vers une économie verte et de lutte aux changements climatiques, doit être l'orientation principale d'une future politique énergétique. »

Le RNCREQ croit que ce consensus doit nécessairement se refléter dans la future politique énergétique, mais aussi dans les autres politiques publiques actuellement en préparation dans le domaine de la mobilité durable, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de l'électrification ou du soutien à l'économie verte. Tous ces enjeux sont couverts par la démarche *Par notre PROPRE énergie*.

La démarche Par notre PROPRE énergie

Depuis plus de cinq ans, les conseils régionaux de l'environnement animent la démarche *Par notre PROPRE énergie*, qui offre un cadre essentiel et structurant pour accompagner et guider les décideurs régionaux vers la nécessaire transition énergétique que poursuit le gouvernement du Québec, notamment à travers le Plan d'action québécois sur les changements climatiques. Les interventions gouvernementales nécessitent en effet non seulement des investissements, des orientations et un encadrement clairs, mais elles doivent aussi être accompagnées d'une prise en charge par les territoires. Cela implique la mobilisation des multiples parties prenantes de la société et la mise en œuvre d'importants chantiers.

En priorisant la réduction de la consommation de pétrole, la démarche *Par notre PROPRE énergie* a permis d'engager plus de 300 organisations représentants tous les secteurs autour de Tables régionales. À partir de plans d'action élaborés par chaque région, plus de 60 projets structurants de réduction de la consommation de pétrole ont déjà été initiés partout au Québec, avec de nombreux partenaires, et une réduction des émissions de GES à la clé.

La prochaine Conférence des parties sur les changements climatiques (COP21), qui aura lieu à l'automne à Paris, est une formidable occasion pour le gouvernement du Québec de démontrer sa cohérence et son leadership en Amérique du Nord en matière de changements climatiques. L'adoption d'une politique énergétique qui priorise la réduction de la consommation de pétrole dans l'optique de favoriser la transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone en serait une excellente démonstration.

Pour consulter l'étude Vingt milliards de dollars de plus en six ans : les retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole au Québec et en savoir plus sur la démarche Par notre PROPRE énergie : www.par-notre-propre-energie.com/etude.php.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois : les conseils régionaux de l'environnement (CRE). Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

-30-

Renseignements:

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques RNCREQ 514 861-7022 poste 27 cedric.chaperon@rncreq.org